



## FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **LA LIBERTÉ DE PAROLE ET D'EXPRESSION EST UN DROIT POUR LES FONCTIONNAIRES !**

Pour avoir simplement informé la presse de la situation de son établissement, notre camarade Sylvie Delmas, secrétaire du syndicat CGT du CH d'Arcachon, s'est vue infliger injustement une sanction disciplinaire de 5 jours de mise à pied. Sylvie a contesté cette décision auprès de la commission de recours du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière.

Cette représentante du personnel CGT était attaquée par la direction de son établissement en tant que professionnelle de santé, alors que c'est dans le cadre de son mandat d'élue du personnel qu'elle s'est exprimée dans la presse. Elle n'a commis aucune faute professionnelle mais la direction tenait à la sanctionner malgré tout. La commission de recours a annulé la sanction. Le droit d'expression des représentants du personnel de la Fonction Publique Hospitalière a été reconnu.

Ce dossier est hautement symbolique et démontre la volonté d'une direction d'utiliser la sanction disciplinaire en brandissant le devoir de réserve des fonctionnaires pour tenter de brider la liberté et le droit d'expression d'une représentante syndicale.

Heureusement, l'exercice du droit syndical a été reconnu à travers la décision prise ce jour par la Commission de recours du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière.

La CGT se réjouit de l'issue positive de cette affaire, pour autant, nous dénonçons un tel agissement de la part d'une direction qui n'a eu de cesse d'intimider ou d'empêcher cette élue du personnel de remplir sa mission.

Nous déplorons que de nombreux militants doivent quotidiennement faire face à la pression et à la discrimination de la part de leur employeur pendant l'exercice de leur mandat. La CGT reste à leurs côtés pour les défendre et elle est porteuse d'une loi qui doit attribuer des droits nouveaux pour les protéger.

Montreuil, le 3 avril 2014

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

**342**

Tél : 01.55.82.87.88  
Fax : 01 48 57 56 22  
E-Mail :  
com@sante.cgt.fr